

Motion Prime d'Excellence Scientifique

Le conseil de l'Unité de Recherche Pluridisciplinaire sur la Prairie et les Plantes Fourragères réuni à Lusignan le 22 octobre 2009 dénonce la mise en place de la prime d'excellence scientifique (PES) autorisée par le décret du 10 juillet de cette année. **Ces primes disproportionnées attribuées à une petite minorité de chercheurs, dévalorisent le travail collectif et ne répondent pas aux nécessaires revalorisations des salaires pour tous les agents.** Elle est source de détérioration des relations au sein des équipes. Le conseil demande à la Direction Générale d'y renoncer.

Motion adoptée à l'unanimité.